

L'Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires et du principe de liberté pédagogique.

L'Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale s'engage à :

1. Assurer un accueil personnalisé et permanent pour permettre à tous ses membres de s'y intégrer pleinement.
2. Installer et pérenniser un climat constructif et serein entre l'ensemble de ses parties prenantes.
3. Créer un environnement propice à l'excellence pour l'Institut et ses membres du personnel.
4. Organiser et pérenniser le fonctionnement administratif par des procédures harmonisées et simplifiées.
5. Promouvoir une culture d'innovation et d'amélioration.
6. Promouvoir une culture d'ouverture, de communication et de dialogue.
7. Assurer la transparence de l'Institut, de ses décisions et de son fonctionnement.
8. Etablir et valoriser les interactions entre ses membres, les partenaires extérieurs et le monde socio-économique et culturel.
9. Défendre les valeurs du projet éducatif et pédagogique de la Province de Hainaut, vecteurs de réussite de l'Institut sur le long terme.
10. Elaborer une stratégie de développement des compétences transversales et disciplinaires.

Charte Qualité ISIPS

